ACTUS



Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

MAIRIE Appel à participation citovenne **ACTUS** Rapport d'Orientation Budgétaire DOSSIER **Booste ton brevet**

À découvrir DANS VOTRE MAG'

4-5 Rétrospective

6 Actus

Appel à participation citoyenne

7-9

Dossier

Rapport d'Orientation Budgetaire

10-11

Actus

Booste ton brevet : une préparation pas

comme les autres p.10

Biodéchets : tri à la source des déchets

alimentaire p.11

12-13 **Agenda**

Tribunes & État Civil

Conseil municipal Jeudi 20 mars à 20h

Maison des Associations Renseignements: 01 64 71 51 00





8 Rue des Carouges, 77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi au vendredi de:

8h30 à 12h 13h30 à 17h

01 64 71 51 00

accueil@mairie-vaux-le-penil.fr www.mairie-vaux-le-penil.fr

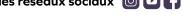
Permanence

En cas d'urgence (un signalement ou une intervention), contactez notre standard d'urgence disponible 7j/7 et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux 💿 🖸 😭







Directeur de publication : Henri de Meyrignac / Rédactrice en chef : Morgane Girolt / Comité de rédaction : Henri de Meyrignac, Guillaume Veux, Morgane Girolt, Aurélie Robin / Conception, maquette : Aurélie Robin Impression: Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. ©Photos: Service communication, Adobe stock, DR.

Ce magazine est imprimé en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter: communication@mairie-vaux-le-penil.fr







« Le Tertre des Roches : s'en tenir aux faits »

dit M. Carassus

M. Carassus demande un droit de réponse à la <u>tribune libre de février 2025</u>. Dans celle-ci, je mentionnais qu'en tant que Maire, il avait donné son accord pour enfouir des centaines de milliers de tonnes de déchets inertes. **C'est un fait** indiscutable, loin de toute polémique. La polémique revient à M. Guérin qui qualifie le site de « *poubelle* » et sa renaturation « d'écocide », mettant en difficulté Pierre Carassus.

Nous partageons pourtant avec ce dernier le désir de tourner courageusement la page de ce site controversé.

Pour en finir avec ces polémiques politiques stériles, et par respect pour le Maire Honoraire vous trouverez ci-contre son droit de réponse.

Pour mémoire, je n'ai pu en 2001-2002 approuver le projet de comblement car j'ai été élu au Conseil Municipal du 2 octobre 2003 : **c'est encore un fait**.

Je souligne que le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques a donné un avis favorable et que l'arrêté préfectoral autorisant le projet a été signé.

Une réunion publique sur site permettra de constater la mise en place des dispositifs sécurisés et de répondre aux éventuelles interrogations de nos concitoyens sur ce projet qui nous permettra, enfin, de retrouver notre patrimoine paysagé restauré.

Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil « Le Tertre des Roches était un vaste trou de près de 8 hectares, laissé à l'abandon. En 2001-2002, M. de Meyrignac, comme toute la municipalité, approuve un projet séduisant : combler le site avec des matériaux inertes (classe 3) et surtout aboutir à une belle réalisation paysagère de détente.

Peu après le démarrage, des anomalies sont constatées par les services techniques. En accord avec le directeur des services et les élus (Mme Ginette Moreau étant alors Maire-adjointe à l'urbanisme), un procès-verbal est dressé par la Police municipale et le chantier est arrêté et clôturé. Après consultation, un bureau d'études indépendant, missionné par la commune, autorise la reprise de l'exploitation en septembre 2002 sous des conditions strictes : sécurisation du site, quérite avec gardiennage pour contrôle visuel et fouilles, clôture, contrôles inopinés par les services municipaux, pose de témoins et capteurs pour surveiller les eaux sous la décharge, et contrôle du rythme de l'enfouissement. En mars 2008, Monsieur de Meyrignac devient l'élu responsable de l'urbanisme. N'ayant rien vu, il ne pouvait comprendre pourquoi le chantier n'a pas été mené à son terme. Sans doute en raison de la vigilance des contrôles. Il est inhabituel que les livreurs soient inquiétés lorsqu'ils déversent des matériaux non inertes.

Résultat : toute fouille par un organisme indépendant pourrait révéler quelques anomalies, mais l'ensemble restera conforme, et ce, grâce à la vigilance et à la confiance accordée aux employés et responsables municipaux. Qu'ils en soient ici tous chaleureusement remerciés. »

Pierre Carassus







1. Carton plein pour le bal des enfants du Comité des Fêtes

Dimanche 26 janvier, chansons joyeuses et rires d'enfants ont fait résonner les murs de la Buissonnière. Plus de 400 familles ont profité du bal des enfants organisé par le Comité des Fêtes : jeux, animations, spectacle et gourmandises étaient de la partie, pour le plus grand bonheur des enfants... et des parents ! Nos élus sur place ont tenu à féliciter le Comité des Fêtes pour cette belle organisation, ainsi que les associations Loisirs et Création, À Vaux Jeux, les parents d'élèves et les artistes présents.

2. 3° festival de musiques et de danses traditionnelles

Samedi 1^{er} février, le Manège de la Ferme des Jeux a accueilli le Conservatoire de musique pour une belle

soirée festive. Près de 200 personnes sont parties à la découverte des musiques et des danses traditionnelles (Bretonnes, Irlandaises, Centre-France, Danemark...). Sous la direction de Jérôme Pamart, le public s'est joint aux danseurs et musiciens initiés, pour une immersion totale!

3. Balade à la caméra thermique dans les rues de Vaux-le-Pénil

Mardi 4 février, une balade à la caméra thermique s'est déroulée en collaboration avec les conseillers France Rénov de l'Agglomération Melun Val de Seine et du Parc naturel régional du Gâtinais français. Lors d'un parcours de 45 minutes, une dizaine de participants a observé les déperditions de chaleur des maisons grâce aux images infrarouges, avant de pouvoir être conseillée et informée sur les aides financières existantes.









4. "Peace and Lobe" Prévention des lycéens sur les risques auditifs

Vendredi 7 février à la Ferme des Jeux, nos jeunes lycéens Pénivauxois ont eu l'opportunité d'assister au dispositif "Peace and Lobe" en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Ce spectacle, créé et proposé par le Réseau des musiques actuelles d'Ile-de-France, informe sur les risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute de la musique, tout en retraçant l'histoire des musiques amplifiées.

5. Réunion participative du Projet Éducatif de Territoire

Lundi 10 février, une réunion dans le cadre de la mise en place du Projet Éducatif de Territoire s'est déroulée en mairie. Rassemblant un public éclectique (administrés, agents municipaux, élus, enseignants...), ce premier rendez-vous avait pour but de réfléchir à la mise en place d'outils de communication permettant d'améliorer l'accueil des nouveaux arrivants au sein de la Ville.

6. Réunion publique sur le projet du Château de Vaux-le-Pénil

Mardi 11 février, vous avez été nombreux à participer à la réunion publique organisée à la Maison des Associations concernant le projet de réhabilitation du Château de Vaux-le-Pénil. La révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme a également été évoquée dans ce cadre. Ce temps a permis de répondre à vos questions et d'échanger sur les enjeux historiques et ceux liés à la conservation du site tout en assurant son évolution harmonieuse en préservant son statut architectural de Bâtiment de France.

7. Saint-Valentin sur les panneaux lumineux

Vendredi 14 février, l'Amour avec un grand A était à l'honneur sur nos panneaux lumineux situés au centreville, au Moustier et aux Trois Rodes. Touchants, drôles ou passionnés: merci pour vos nombreux messages!



Dans le cadre des activités relatives à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune de Vaux-le-Pénil invite ses habitants à contribuer à la préservation du patrimoine local.



M. Aurélien Massot, Maireadjoint délégué à l'urbanisme.

PAROLE D'ÉLU

« Puits, bornes, calvaires, lavoirs, détails d'architecture... Dans le cadre de la révision générale du PLU, je vous propose d'identifier et de localiser les éléments de patrimoine qu'il convient de protéger, de conserver ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural.

Je compte sur votre participation pour faire du futur Plan local d'Urbanisme de Vaux-le-Pénil un document à dimension patrimoniale. »

Le code de l'urbanisme permet au règlement d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) « d'identifier et de localiser les éléments de patrimoine qu'il convient de protéger, de conserver ou à mettre en valeur ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural ».

Cette protection se distingue de celle édictée par les Architectes des Bâtiments de France (ABF), qui protège l'église Saint Pierre Saint Paul et le Château en tant que Bâtiments historiques.

Pour autant, d'autres patrimoines bâtis ou du paysage peuvent être protégés au titre d'éléments remarquables du paysage. Aujourd'hui, seuls 9 éléments du patrimoine font l'objet d'une telle mesure de protection (le Conservatoire, la Maison Austruy, la "Roseraie"...).

Il est donc primordial de localiser d'autres éléments qui ne font, à ce jour, l'objet d'aucune mesure de préservation. Ces derniers ne sont pas toujours visibles depuis l'espace public et peuvent être

difficilement identifiables.

Nous avons donc besoin de vous pour compléter cet inventaire et pour protéger ces traces du passé historique ou architectural de la commune.

Durant tout le mois de mars 2025, nous vous invitons à adresser à la mairie les éléments de patrimoine que vous souhaitez voir protégés au titre du futur PLU :

- Directement sur le registre de concertation ;
- ouenadressantunemailàl'adressesuivante:revisionplu@mairie-vaux-le-penil.fr (Informations nécessaires: référence parcellaire, adresse, photographie).



Plus d'informations sur notre site Internet via ce QR Code.





Rapport d'Orientation Budgétaire

Une gestion rigoureuse, des dépenses contrôlées

Lors du Conseil Municipal du jeudi 13 février, les élus de la majorité ont présenté le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB). Ce document est accessible à tous et consultable dès maintenant, notamment grâce au QR Code que vous trouverez à la fin du dossier. Il récapitule les réalisations budgétaires de l'année 2024 et constitue une proposition de stratégie du budget 2025. C'est sur ce document que s'appuie le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

Calendrier budgétaire et lexique

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) présente les orientations budgétaires et les plans d'investissement envisagés, ainsi que la stratégie de gestion du fonctionnement de la Ville. Quant à lui, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) permet aux élus de faire des propositions qui permettront d'élaborer le budget primitif.

Comité des Finances Locales

Il est composé d'élus de la majorité et d'oppositions qui partagent leurs observations et propositions avant de soumettre le budget primitif au Conseil Municipal.

Compte Financier Unique

Le Compte Administratif (CA) est l'acte qui clôture les comptes de la Ville de l'année passée 2024. Il prend en 2025 la forme d'un Compte Financier Unique (CFU) intégrant aussi le compte de gestion du comptable.

20 mars : Présentation du Budget Primitif 2025 Le Budget Primitif (BP) est le budget prévisionnel pour l'année en cours. Il est voté en début d'année et couvre du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Si besoin, il peut être modifié par un budget supplémentaire ou des décisions modificatives.

DOSSIER BUDGET

2025 : un contexte de restriction des dépenses et d'incertitudes politiques

La maîtrise des dépenses reste un axe prioritaire de la politique nationale, pour engager une baisse du déficit afin de s'inscrire dans la trajectoire sous les 3% et la réduction de la dette à 108.1% en 2027. Il convient donc d'être particulièrement vigilant sur les incidences attendues envers les collectivités territoriales.

La loi de finance 2025 nous rend particulièrement inquiets dans les mesures de soutien à l'investissement. De même, les augmentations de charges prévues des collectivités locales comme employeur (notamment du taux de cotisation retraite) sont particulièrement lourdes sur les années à venir.

Cependant, nos investissements portés par nos Plans Pluriannuels d'Investissements seront adaptés à ces incertitudes de nos recettes. Leurs Autorisations de Programme (AP) et les Crédits de Paiements (CP) seront donc adaptés en fonction des priorités et des besoins nécessaires au bon fonctionnement de notre ville.



PAROLE D'ÉLUE

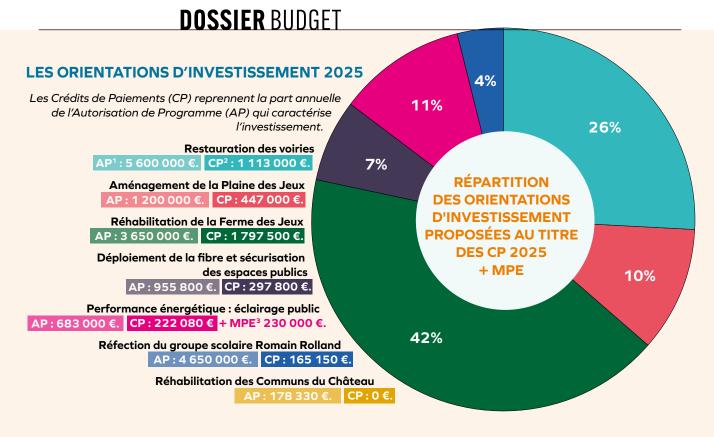
« Le Rapport d'Orientation Budaétaire (ROB) traduit la volonté de concrétiser les projets destinés à améliorer la vie des Pénivauxois(es), à travers des investissements et des dépenses de fonctionnement. Parmi ces dépenses, celles liées aux charges du personnel, en augmentation de 1,19 % par rapport à 2024, témoignent d'une chose : il n'y a pas de service public sans les agents. J'en profite donc pour exprimer ma gratitude envers les équipes communales et leur collaboration précieuse au quotidien.»

Les axes budgétaires envisagés pour 2025

Parmi les principales orientations envisagées pour l'élaboration du budget 2025, l'équipe majoritaire propose :

- La non-augmentation des taux fiscaux ;
- L'hypothèse sur la contraction d'un emprunt sur 2025, évaluée à un maximum de 2 millions d'euros;
- La poursuite du programme pluriannuel d'investissements ;
- La poursuite des recherches de subventions pour financer les projets d'investissement;
- La poursuite du déploiement des politiques publiques prioritaires (éducation/jeunesse, cadre de vie, aménagement, sécurité);
- Le maintien des subventions aux associations.

Les dépenses de fonctionnement pour 2025 sont estimées à **17 655 643 €**, représentant une évolution de **-0,69 %** par rapport à l'année 2024. Parmi ces dépenses, **12 019 462 €** sont liés aux charges du personnel, en augmentation de **1,19 %** par rapport à 2024.



¹ Une **Autorisation de Programme** (AP) désigne une enveloppe budgétaire, votée par les élus en année N et consacrée à un projet d'investissement spécifique. Elle sera dépensée via des Crédits de Paiement (CP).

Le recours à l'emprunt

Il est proposé que ce dernier soit fixé à un maximum de 2 millions d'euros, comme le montant des emprunts réalisés en 2024. Cependant, le besoin en emprunt n'ayant pas été nécessaire en 2024, nos capacités d'emprunt restent intactes en 2025. Pour rappel, en 2024, le taux de désendettement de notre commune était de 2,3 années.

En conclusion...

Ce Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 marque la continuité logique des projets d'amélioration du cadre de vie des Pénivauxois entrepris par la municipalité depuis 2020, tout en gardant une stratégie garantissant l'équilibre et la stabilité financière de la Ville. Elle a donné lieu à un débat où les oppositions ont pu exprimer leurs propositions. Le budget primitif sera soumis au vote lors du prochain Conseil Municipal, jeudi 20 mars.



² Les **Crédits de Paiement** (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées sur une ou plusieurs années pour couvrir les engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes.

³ Marché à Performance Énergétique (MPE).



Tu passes ton brevet cette année à Vaux-le-Pénil ? Le service jeunesse et sport de la Ville te propose un accompagnement offert par la municipalité durant la première semaine des vacances de printemps (du 22 au 25 avril). Ici, il n'est pas question de révisions, mais de préparer ton corps et ton esprit à travers différentes activités pour réussir cet examen.

L'objectif de la semaine <u>"Booste ton brevet"</u> est de te donner toutes les clés pour appréhender au mieux ce premier examen symbolique. Contrairement aux révisions traditionnelles, ce programme met l'accent sur ton équilibre global (physique et mental) en abordant des thématiques spécifiques. Des intervenants professionnels seront également présents (théâtre, nutrition, relaxation, sophrologie...).

AU PROGRAMME:

- Bien se connaître: activités autour de jeux de connaissances, phénodescription, repérage et gestion du stress;
- S'organiser : tips et méthodologies de révision ;
- Bien manger : activités autour de la nutrition ;
- Gérer ses émotions : activités ludiques de sophrologie et de méditation ;
- Bien préparer son oral : ateliers de théâtre autour de l'oralité, de l'articulation et de la posture ;
- Se dépenser : activités sportives chaque après-midi autour de jeux et sports collectifs favorisant l'entraide (départ et retour à la Ferme des Jeux).

À l'issue de cette semaine, tu devrais aborder cet examen de façon sereine et confiante!

INFORMATIONS PRATIQUES ET INSCRIPTIONS

Réservé aux collégiens pénivauxois du 22 au 25 avril de 10h à 12h30 et 13h30 à 16h30 au Manège de la Ferme des Jeux. Repas non-compris (repas commun proposé vendredi 25 avril). Présence obligatoire sur la semaine complète (matins et après-midis). 18 places disponibles. Inscriptions à jeunesseetsport@mairie-vaux-le-penil.fr. Renseignements au 01 64 71 51 65 et/ou 01 64 71 91 31.



PAROLE D'ÉLUE

« Plus que jamais nous nous devons d'engager des actions autour de la réussite éducative. Dans cette continuité et celle du Projet Éducatif de Territoire, le service jeunesse et sport élargit son offre en 2025 afin d'améliorer la confiance en soi, élément essentiel à la construction du "bien grandir".»



Biodéchet : tri à la source des déchets alimentaires

Soucieux de réduire les ordures ménagères résiduelles, la Ville de Vauxle-Pénil et le SMITOM-LOMBRIC mettent en place un nouveau dispositif de collecte des déchets alimentaires (complémentaire au compostage). Plusieurs bornes d'apport volontaire seront accessibles aux habitants dès mai prochain.

Le saviez-vous ? Les déchets alimentaires représentent aujourd'hui environ un tiers de nos ordures ménagères, soit en moyenne 80 kilos par personne et par an. Avec ce nouveau service, ces déchets ne seront plus incinérés mais valorisés en engrais et en biogaz.

Comment ça marche?

- Retrouvez toutes les modalités d'inscription sur lombric.com
- 2. Récupérez gratuitement votre bioseau et votre badge d'accès.
- 3. Déposez vos déchets alimentaires en vrac dans votre bioseau : pas dans un sac!
- 4. Videz votre bioseau à la borne la plus proche de chez vous à l'aide de la carte d'accès.



M. Jean-Louis Masson, Maire-adjoint délégué à la mobilité, à la transition écologique, au cimetière et à l'embellissement de la Ville.

PAROLE D'ÉLU

« La municipalité de Vauxle-Pénil est consciente que la protection de l'environnement passe par une réduction de nos déchets alimentaires. En complément de l'installation de composteurs dans nos groupes et restaurants scolaires, à la crèche Mady Dayan, à l'Arcature ou prochainement au cimetière, 12 bornes à biodéchets vont être implantées sur la Ville en avril, pour une mise en fonction au mois de mai, et permetteront une collecte séparée des déchets alimentaires. »



MON MÉMO-TRI déchets alimentaires

Acceptés dans les bornes d'apport volontaire dédiées aux déchets alimentaires









EN SAVOIR +



<u>Liste des bornes à</u> <u>biodéchets accessible</u> sur notre site Internet

INFORMATIONS

Des questions? Rendez-vous à la réunion publique du SMITOM-LOMBRIC Elle se tiendra mercredi 5 mars de 18h30 à 20h30 salle Camille Claudel (Communs du château, 9 rue de la libération). À cette occasion, vous pourrez récupérer votre bioseau et votre carte d'accès directement sur place. Deux journées de permanence sont également organisées les 12 mars et 9 avril de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 à la Recyclerie du Lombric (9 rue de la plaine de la Croix Besnard à Vaux-le-Pénil).

CINÉ-MARDI "LE PANACHE"

MARDI 4 MARS À 15H15

Une comédie dramatique de Jennifer Devoldere (1h33). Avec Joachim Arsequel, José Garcia, Aure Atika...

Colin, 14 ans, fait son entrée dans un nouveau collège et il flippe : comment s'en sortir quand, comme lui, on est bègue ? Sa rencontre avec Monsieur Devarseau, charismatique prof de français, va le pousser à affronter ses peurs et sortir de son isolement.

- + Cinéma de la Ferme des Jeux
- + Renseignements: 01 64 71 91 47



LOTO DES RESTOS DU CŒUR

SAMEDI 8 MARS DÈS 18H



De nombreux lots dont un caddie d'une valeur de 600€ (en bons d'achat) à dépenser à Carrefour Villiers en Bière.

- + La Buissonnière
- + ad77.manifs@restosducoeur.org
- + Réservations obligatoires au 06 62 98 45 32 ou en scannant ce OR Code



CONFÉRENCE SUR LES DROITS DES FEMMES

SAMEDI 8 MARS DE 10H30 À 12H

Animée par Karine JARRY l'association "Femmes Solidaires".

- + L'Arcature
- + Gratuit sur inscription à assofermedesjeux@gmail.com

ORCHESTRE MELUN VAL DE SEINE

DIMANCHE 9 MARS À 11H

Les Matins des Musiciens / Concert symphonique - Dès 8 ans.

Durant une heure, sous la direction de Jean-Michel Despin, le public pourra se plonger au cœur d'un chef-d'œuvre du répertoire symphonique.

- + La Grange de la Ferme des Jeux
- + Tarifs : 6€ / 8€ / 10€
- + Renseignements: 01 64 71 91 28 et www.culturetvous.fr

ATELIER PARTICIPATIF "TRANSITION ÉNERGÉTIOUE"

MFRCRFDI 12 MARS À 18H

L'agglo fait sa transition énergétique! Comment répondre aux défis actuels et futurs de la transition écologique ? Comment préserver notre cadre de vie? Emparez-vous de ces questionnements à travers ce premier atelier.

- + Salle Nino Ferrer
 - à Dammarie-lès-Lys
- + Renseignements et inscriptions sur le site notreagglodemain. melunvaldeseine.fr



LIGUE D'IMPROVISATION **DE SEINE-ET-MARNE (LISM)**

JEUDI 13 MARS À 20H

Théâtre/Humour - Dès 8 ans. La LISM mettra tout en œuvre pour vous émouvoir, vous surprendre, vous faire rêver e trire.

- + La Granae de la Ferme des Jeux
- + Tarifs : 8€ / 11€ / 13€ / 16€
- + Renseignements: 01 64 71 91 28 et www.culturetvous.fr



Mars 2025 Reflets

LE PRINTEMPS DES POÈTES **EXPOSITION/CONCOURS**

DU 14 AU 31 MARS

Exposition des poèmes reçus dans le cadre du Printemps des Poètes dans le Parc François Mitterrand.

- + Exposition Parc **François Mitterrand**
- + Renseignements: 01 64 71 91 20 ou sur notre site Internet

BAZAR CHEZ LES SAISONS

SAMEDI 15 MARS À 15H FT 16H30

Un spectacle jeune public - Dès 3 ans. Pour retrouver leur petit-fils, Bertille et Berthe vont traverser les saisons et découvriront ce qui dérègle notre belle

- + Petit Théâtre Ginette Kolinka de la Ferme des Jeux
- + Tarif unique : 6€
- + Renseignements: 01 64 71 91 28 et www.culturetvous.fr

CAFÉ PHILO

SAMEDI 15 MARS DE 10H À 11H30

"Le droit des femmes un acquis ou un combat toujours d'actualité ne se limite pas à la France". Organisé par L'Association de la Ferme des Jeux et l'Arcature. Animé par Hanane de "La Maison de la Philo".

- + L'Arcature
- + Gratuit sur inscription à l'Arcature ou au 01 64 71 51 63

OPÉRA "AÏDA" (EN DIRECT)

LUNDI 17 MARS DÈS 19H

Opéra en quatre actes présenté en italien sous-titré en français. (3h38). Avec sa partition palpitante et son histoire d'amour et d'héroïsme poignante au cœur de l'Égypte antique, Aïda revient au Met dans une toute nouvelle production, avec la soprano Anael Blue.

- + Cinéma de la Ferme des Jeux
- + Tarif : 25€ / 8€ (-26 ans)
- + Renseignements: 01 64 71 91 47

ATELIER ENEDIS "MIEUX COMPRENDRE SA CONSOMMATION"

MARDI 18 MARS À 9H30

En partenariat avec ENEDIS, le CCAS propose cet atelier ouvert à tous. qui se déroulera en deux parties : "Les bases de l'électricité et de son suivi (30 min)"; "Agir sur sa consommation (1h)".

- + L'Arcature
- + Atelier gratuit sur inscription au 01 64 71 51 87 ou sur place (service social en Mairie principale)

COMMÉMORATION

VENDREDI 19 MARS À 18H

63^{ème} anniversaire de la Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

- + Square du 19 mars
- + Renseignements: 01 64 71 51 00

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 20 MARS À 20H

Ouvert au public.

- + Maison des Associations
- + Renseignements: 01 64 71 51 00

CHAPLIN 1939

JEUDI 27 MARS À 20H

Théâtre - Dès 14 ans.

Une plongée souriante, profonde et inattendue dans l'intimité d'un génie.

- + La Grange de la Ferme des Jeux
- + Tarifs : 8€ / 11€ / 13€ / 16€
- + Renseignements : 01 64 71 91 28 et www.culturetvous.fr



SOIRÉE "ANNÉES 80"

SAMEDI 29 MARS DÈS 19H30

Soirée organisée par le Comité des Fêtes. Repas musique d'ambiance pendant le repas, concert live par le groupe "Pawer 80", DJ, Dance Floor.

- + La Buissonnière
- + Tarif : 30 €
 - + Réservation conseillée : 06 79 79 82 29 ou cdf.vlp77@gmail.com



CONFÉRENCE

SAMEDI 29 MARS À 10H

Conférence itinérante "La Noue, milieu aquatique meurtri", animée par Bernard Corbel et organisée par l'Association de la Ferme des Jeux (places limitées).

+ Gratuite sur inscription à assofermedesjeux@gmail.com

SPECTACLE "VARIÉTÉ"

SAMEDI 29 MARS À 15H

La Cie pm et la Ville vous propose un spectacle de danse suivi de deux films autour du handicap. En partenariat avec l'EAM Les Prés Neufs.

- + La Grange de la Ferme des Jeux
- + Renseignements 01 64 71 51 57

Festizik

SAMEDI 29 MARS DE 18H À 23H

"Les trois Conservartoires" vous proposent un concert de groupes pop, rock, jazz, métal.

- + Manège de la Ferme des Jeux
- + Entrée libre
- + Renseignements: 01 64 71 51 28

VOS AUTRES RENDEZ-VOUS

LES CHORALES SE MOBILISENT À VAUX-LE-PÉNIL

SAMEDI 22 MARS À 19H30

Les Marins de la Noue organisent une soirée musicale **au profit de Mission Muco77**, en collaboration avec Les Enfants Protégés, "La balle du chien" et "Papa-cools".

- Stand de présentation des ouvrages et d'une vidéo de Louis Eimery, auteur et comédien, atteint par la mucoviscidose.
- Stand de l'association Agir et Vivre l'Autisme.
- Buvette et crêpes toute la soirée.

Vous serez accueillis par Bruno et sa cornemuse.



- + Renseignement au 06 61 78 90 18
- + Tarifs: 10€ sur helloasso.com 12€ sur place / Gratuit -12 ans.



DIMANCHE 23 MARS DÈS 15H30

La Chorale Chanterelle organise un concert dans le cadre de l'opération "Mille chœurs pour un regard", en faveur de l'association Retina France qui lutte contre les maladies ophtalmiques.

Avec la participation la chorale de Livry sur seine, la chorale Jodelle de la Houssaye en Brie, la chorale Ancoeur Couperin de Blandy les Tours, la chorale Odyssée de Chartrettes et la chorale Chanterelle.

La participation est libre, un verre de l'amitié est offert à tous après le concert. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

+ Entré libre, dons au profit de Retina France.

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRE : OÙ SONT LES PROPOSITIONS DES OPPOSITIONS ?

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

On connaît la capacité de nos oppositions à vouloir prendre le devant de la scène médiatique à travers de nombreuses prises de positions, ou actions politiques hasardeuses:

- Ce sont des pétitions sous le manteau, au hasard du trottoir, comme celle concernant le Tertre des Roches ou mieux encore pour M. Guérin, celle mettant en cause la SACPA dans les locaux des élus de l'opposition de manière totalement illicite.
- C'est le refus des deux bords la main dans la main, au Conseil Communautaire du 3 février 2025, de voter les subventions des fonds de concours de la CAMVS pour la mise aux normes du Centre culturel de la Ferme des Jeux : ils ne veulent pas des 268 000€ pour Vaux-le-Penil.
- C'est la mobilisation surprenante, par M. Guérin et son mentor M. Carassus, par des nombreuses lettres justificatives pas toujours à son avantage.

Nous aurions aimé au débat d'orientations budgétaires autant d'imagination concernant leurs propositions de budget. Hélas, leur seule préoccupation unanime, est de revenir en arrière et baisser la Taxe Foncière, toujours qualifiée de "Racket".

Comment investir, avec un montant d'investissement tout juste suffisant à l'entretien courant ? Faut-il supprimer des services ? Comment avoir des recettes supplémentaires ? Pas de réponse !

Cette absence de débat constructif a peu éclairé le public pourtant nombreux. C'est dommage pour notre Ville et nos concitoyens, même si le débat a été voté à l'unanimité!

Henri de Meyrignac Pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir Ensemble"

LA TOUR CHASSE LES COMMUNS

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie!

Le rapport d'orientation budgétaire 2025 présenté en conseil municipal le 13 février a comporté deux annonces majeures :

- Le projet de déménagement de la mairie aux communs du Château est enfin abandonné après avoir coûté 180 000 euros aux contribuables,
- Une tour en verre de 12 mètres de hauteur sera adossée au bâtiment principal de la Ferme des Jeux.

Un an avant les élections municipales, les conseillers de la majorité ont donc choisi, **sans consultation aucune**, de continuer à utiliser l'argent confisqué aux Pénivauxois par l'augmentation de 25% du taux de la taxe foncière en se lançant dans un investissement démesuré. **Le dérapage du coût prévisionnel** de ce projet (passé de 1.6 million d'euros en 2023 à 3.6 millions aujourd'hui) illustre à lui seul l'amateurisme d'une équipe municipale incapable de gérer les budgets dont elle a la charge au mieux de l'intérêt général.

Nous continuons d'affirmer que des investissements plus sobres mais essentiels auraient dû être priorisés depuis 5 ans, à commencer par la réhabilitation des écoles, la mise en conformité des équipements publics ou encore la réfection des voiries. Mais occupée à bâtir des projets irréalistes, inutiles et coûteux, la majorité municipale a totalement perdu de vue l'essentiel, à savoir répondre aux attentes et aux besoins de nos concitoyens.

N. Beaulnes-Sereni, J.-M. Judith, L. Vanslembrouck, A. Michel, D. Gavard, G. Debomy, M. Garnier, H. Gignoux

Contact: vlp2020.nv@gmail.com
06 36 18 05 52 / vlpnv.wordpress.com
Facebook: Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie

Instagram: vlpnotrevillenotrevie



Décès

Madeleine BARCHOU, veuve CREPATTE, décédée le 15/01/2025.

Claudette RARY, décédée le 15/01/2025.

Tran My Linh HA, épouse IMPÉRINETTI décédée le 16/01/2025.

Jean-Michel POGNANT décédé le 16/01/2025.

MÉPRIS ET FOLIE DES GRANDEURS

Vaux-le-Pénil notre bien commun

Le débat d'orientation budgétaire a confirmé l'essoufflement de l'équipe du Maire, incapable d'entendre la moindre proposition alternative. Nous avons défendu des priorités en phase avec vos aspirations :

- La remise à plat du projet d'extension de la Ferme des Jeux pour le ramener à 1,6 million d'euros, comme prévu au départ.
- Que cette économie de 2 millions soit fléchée vers la rénovation des écoles pour 500 000 euros. Nous nous félicitons que cette priorité, que nous avons été les premiers à mettre en débat, fasse désormais consensus.
- La préemption du restaurant « Le Plaisir d'antan » pour 450 000 euros. C'est l'opportunité de mettre à disposition des associations 2 salles immédiatement, le temps de réfléchir à un projet de rénovation qui permettra d'accueillir un restaurateur de qualité dans notre centre-ville.
- Un geste pour le contribuable, qui subit l'explosion de sa taxe foncière depuis 2023. Nous proposons que la ville diminue ses taux d'au moins 5% en attendant notre recours au Ta.

Nos propositions n'ont suscité que de l'indifférence dans les rangs du Maire. Le summum a été atteint lorsque nous avons proposé des mesures chiffrées pour le bienêtre animal, en réponse au scandale de maltraitance du chenil de Vaux-le-Pénil, géré par la société SACPA. Les moqueries incessantes de l'équipe municipale sur la cause animale, qui est pourtant une préoccupation sérieuse, ont choqué de nombreux Pénivauxois.

Notre ville mérite mieux, et nous y travaillons activement!

J. Guérin, A. Boulet, A. Boutet, V. Zaccardo Facebook et Instagram : @vlp.notrebiencommun

RÉHABILITATION DU TERTRE DES ROCHES

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

Le projet de réhabilitation du tertre des Roches sera réalisé en 2025. La volonté politique de la ville est double : éviter de potentielles occupations et activités illégales et offrir un nouvel espace naturel paysager et de loisirs aux Pénivauxois. Il s'agit de transformer le parc des Roches en un espace de nature et de loisirs ouvert à tous. Dès l'annonce de ce projet, notre groupe a souhaité qu'une réunion publique soit organisée afin d'éviter rumeurs et remarques fantaisistes et mensongères. Cette réunion n'ayant pas eu lieu, l'opposition s'en est servi pour alimenter remarques, interrogations et critiques infondées qui ne sont pas sans arrières pensées politiques (les élections municipales approchant)!

Ce projet, mené en partenariat avec l'entreprise ECT repose pourtant sur des études bien documentées (hydrauliques, géologiques, électriques) et n'impactera pas les finances communales (aucune dépense d'argent public!). Il est sérieux et courageux : il eût été tellement plus facile et confortable de laisser l'endroit à l'abandon.

Cette réhabilitation, avec le passage de camions, n'entraînera que des nuisances passagères (environ 4 mois) sur la vie des riverains.

Si le tertre restait en l'état actuel avec son champ de ronces étouffant toute autre végétation aucune évolution positive de la biodiversité n'aurait été posssible. En créant de nouvelles zones adaptées à la faune et à la flore, elle sera largement favorisée.

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson « Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire » groupe soutenu par le PCF

Dmitri GOUZÉVITCH décédé le 23/01/2025.

Carmen LOPEZ, veuve KOSIOR, décédée le 25/01/2025.

Janine VILAIN décédée le 09/02/2025.



